



- LEGENDE**
- LIMITE DE L'ANCIEN PLAN PARTICULIER D'AMENAGEMENT
  - - - LIMITE D'EXTENSION DU PLAN PARTICULIER D'AMENAGEMENT
  - LIMITE D'AFFECTATION
  - - - - - LIMITE DE ZONE TOPOMETRIQUE
  - LIMITE EXTREME DE CONSTRUCTION
  - FRONT DE CONSTRUCTION OBLIGATOIRE
  - ..... FRONT DE CONSTRUCTION CONTINU OBLIGATOIRE
  - ▨ ZONE CONSTRUCTIBLE RESERVEE A L'IMPLANTATION DES VOLUMES PRINCIPAUX
  - ▩ ZONE CONSTRUCTIBLE RESERVEE A L'IMPLANTATION DES VOLUMES SECONDAIRES
  - ▧ MARGE D'IMPLANTATION DES FRONTS DE CONSTRUCTION
  - ▨ ZONE DE REQUIL
  - HABITAT
  - COMMERCE ET SERVICES
  - COURS ET JARDINS
  - EQUIPEMENT SPORTIF
  - PARC PUBLIC
  - INDUSTRIE
  - VOIRIE NATIONALE
  - VOIRIE A TRAFIC MOTORISE LIMITE ET ESPACE PUBLIC
  - RIVIERE
  - BATIMENT EXISTANT
  - BATIMENT PROTEGE
  - ARBRE PROTEGE
  - SERVITUDE D'EGOUT

**COMMUNE DE THEUX**  
 REVISION DU PLAN PARTICULIER D'AMENAGEMENT  
 "GRANDS PRES - CONCORDE - PETIT VINAVE"

CARTE N° 3 : PLAN DE DESTINATION

Pour accord, adoption provisoire  
 le Collège par le Conseil Communal  
 le 07.02.1994

le Maire, le Chef de Service de l'Urbanisme, le Secrétaire Communal,  
 soumis à l'enquête publique  
 du 07.02.1994 au 07.03.1994 vu pour avis,

le Secrétaire Communal, le Fondionnaire délégué,  
 Pour accord, adoption définitive  
 par le Conseil Communal le 26.07.1994

Pour être annexé à l'arrêté du 02.08.1994  
 Le Ministre de l'Aménagement du  
 Territoire, du Patrimoine et des  
 Transports pour la Région Wallonne.

Pour copie conforme  
 Le Directeur  
 LUC MARECHAL

**PROJET**

A. BAUDSON

AUTEUR DU PROJET : HUSQUET ANDRE architecte - urbaniste	rue de l'Eglise, 10 4983 Basse-Hodoux	Tél : 041 66 00 08 Tél : 050 68 33 27
CLASSEUR : MONTULET OLIVIER architecte	rue de l'Abent, 27 4910 Theux	Tél : 087 74 20 11

DATE : 14.03.93 ECHELLE : 1/1.000